

Arras, le 14 novembre 2018

Bilan du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) pour l'année 2018

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) soutient notamment les associations pour la formation des bénévoles, pour leur fonctionnement et leurs projets innovants. Suite à l'appel à projet diffusé en juillet dernier, 429 associations du Pas-de-Calais ont sollicité ce fonds.

Pour l'année 2018, le département du Pas-de-Calais disposait de **340 000 €**. Ainsi, ce sont 219 associations (dont un peu plus de 60 % des petites associations) tous domaines d'activité confondus, qui se sont vues attribuer une subvention comprise entre 500 € et 4 500 € (pour moitié sur le fonctionnement de l'association et pour l'autre sur des actions innovantes).

▪ A titre d'exemples, ce dispositif a soutenu financièrement :

- Le Foyer rural de Bourthes, pour son action visant à mutualiser des moyens techniques avec les associations locales ;
- « La Note bleue » de Ruminghem, pour le développement culturel dans le secteur d'Audruicq ;
- « Les petites lucioles » d'Achiet-le-Grand, pour la mise en place nouvelle de samedis récréatifs pour enfants ;
- L'atelier Jeune Théâtre de Béthune, pour son action visant à développer les compétences d'expression orale et corporelle d'un public jeune ;
- Le canoë-kayak club des Glissoires d'Avion, pour son projet de promotion visant à favoriser l'accès à la pratique de publics en situation de handicap.

Pour l'année 2019, l'appel à manifestation d'intérêt de la nouvelle campagne FDVA sera publié au cours du premier trimestre.